

Intervention du fédéral dans la protection de l'habitat du caribou
Un décret d'urgence est précipité

Saguenay, le 18 juin 2024 – Alliance forêt boréale croit que l'imposition de mesures de protection du fédéral par décret d'urgence est précipitée considérant que Québec tient des consultations sur des projets régionaux de protection de l'habitat du caribou forestier et montagnard dans Charlevoix et en Gaspésie, maintien en place les mesures intérimaires de protection pour les hardes situées en forêt boréale et travaille sur une vision globale de protection pour atteindre 30 % de territoire protégé d'ici 2030.

« Le Québec a une gestion forestière des plus rigoureuses et respectueuses de la biodiversité, notamment avec un réseau d'aire protégée qui couvre déjà 17 % de son territoire. N'oublions pas que l'aire de répartition du caribou forestier se situe à 75 % au nord de la limite nordique des forêts attribuables où il n'y a aucune activité forestière. Enfin, le gouvernement fédéral doit réfléchir aux conséquences socio-économiques catastrophiques que l'imposition de ces mesures aura dans nos communautés forestières. Le gouvernement fédéral doit laisser Québec gérer son territoire. Nous nous expliquons mal la décision du gouvernement fédéral », a affirmé le président de l'AFB, monsieur Yanick Baillargeon.

À propos d'AFB

Alliance forêt boréale souhaite rallier et mobiliser tous les acteurs socioéconomiques à sa cause, soit la défense de la foresterie durable, du droit de récolter et de créer de la richesse en mettant en valeur la forêt boréale au bénéfice des communautés forestières. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec tous les acteurs du domaine forestier pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Elle met en valeur la forêt comme outil de lutte contre les changements climatiques et encourage l'utilisation du bois comme matériau de construction. L'organisation cherche aussi à développer de façon constante ses connaissances et ses compétences dans le domaine. Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Catherine Potvin
418-630-6316
catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président
418-671-8272
prefet@mrcdomaineduroy.ca